



PROCÈS VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 MAI 2020

Tenu le mercredi 06 mai 2020 à 18h en ligne (Zoom).



Association des étudiantes et des étudiants
de Laval inscrits aux études supérieures

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUIVANTS :

Gabriel Lamothe Médecine
Joran Jeudy Sciences de l'administration
Alessandro Pozzi Faculté des sciences sociales
Stéphanie de Rego Clément Faculté des sciences de l'Éducation
Audrey Laberge Carignan Sciences et Génie
Gabriel Savard Science et Génie
Gabriel Lamothe Médecine
Youcef El Kamar Faculté des sciences de l'administration
Josyane Turgeon Chimie
Samuel Yergeau Foresterie, géographie et géomatique
Karine Denis Faculté des lettres et des sciences humaines
Sabrina Bourgeois Faculté des sciences sociales
Roxanne Sergerie Pharmacie
Vivianne Trépanier Architecture
Éric Gagnon Philosophie
Mathilde Trudel Ferland Science de l'agriculture et de l'alimentation
Virginie Paquet Sciences de l'administration
Ons Marsit Médecine
Jérémy Bernard Médecine
Sophie Tremblay Pharmacie

SONT ABSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUIVANTS :

Asma Ben Hassine Faculté des sciences infirmières
Robin Gusto Études internationales
Louisianne Tardif-Leblanc Faculté d'architecture, d'art et de design
Cécile Gagnon FESP
Ben Rachid Manli Droit
Vivien Kobou Tsogli Droit

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF SUIVANTS :

Nicolas Pouliot Président
Richenel Ostine Secrétaire général
Charlotte Barry V.-p aux affaires internes
Nathaniel Morin V.-p. aux affaires financière et au développement
* Aurèle Fanny Deutch Ngeulieu V.-p. aux études et à la recherche
* Lydia Arsenault V.-p. aux droits étudiants
* Jason. F. Ortmann V.-p. aux affaires externes

* Membres sans droit de vote et ne faisant pas partie du quorum.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Nicolas Pouliot constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 18 heures 09.

2. NOMINATIONS DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Résolution n°1

Il est proposé par : Nicolas Pouliot

Appuyé par : Karine Denis

Que Mme Jimena Ruiz Aragon agisse à titre de présidente d'assemblée et que M. Richenel Ostiné à titre de secrétaire d'assemblée

Adoptée à l'unanimité

3. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente d'assemblée se présente et procède à la lecture de l'ordre du jour. Elle demande s'il y a des modifications à apporter.

Résolution n°2

Il est proposé par : Samuel Yergeau

Appuyé par : Josyane Turgeon

D'adopter l'ordre du jour comme suit:

ORDRE DU JOUR

18h00

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Nominations du président et du secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Communication de la présidence
5. Élection du comité exécutif
 - 5.1 Retour sur l'assemblée générale extraordinaire et mise en demeure
 - 5.2 Campagne électorale
 - 5.3 Vote en ligne
6. Affaires nouvelles (Varia)
7. Levée de l'assemblée

4. COMMUNICATION PRÉSIDENTENCE

La présidence annonce aux administrateurs que le rapport annuel sera déposé lors du conseil d'administration du mois de juin. En ce qui concerne, l'organisation des élections, M. Miguel Levasseur va faire une présentation sur la plateforme électorale. La présidence annonce au CA que les exécutant-e-s continuent à faire leur travail. La présidence annonce au CA qu'il va présenter sa démission et cela sera effectif dès le 22 mai prochain. La présidence constate que certaines de nos instances ont été instrumentalisées et elle constate que le CA est déconnecté du reste de nos membres. Elle ne se retrouve plus dans qui se passe. Alors, elle pense qu'il est temps de passer à autre chose.

Résolution n°4

Proposé par Josyane Turgeon

Appuyé par Samuel Yergeau

Josyane Turgeon a proposé une mention soleil pour rendre hommage au travail combien important que Nicolas Pouliot a réalisé au sein de l'AELIÉS.

Adopté à l'unanimité

5. ÉLECTIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF

5.1. Assemblée générale extraordinaire et mise en demeure.

La présidence informe le CA que notre association a reçu une mise en demeure après l'assemblée générale extraordinaire de la semaine dernière. Nous devrions formuler une réponse dans un délai de 10 jours. La présidence souhaite écouter le point de vue des administrateurtrices sur ce sujet. À tour de rôle, les administrateurs-trices se prononcent sur la mise en demeure. Certains administrateurs reconnaissent qu'il y a eu un problème au niveau de la légitimité de notre assemblée générale. Il était difficile de mettre un visage sur chaque nom. D'autres pensent que l'assemblée générale n'était pas une réussite. Il y a eu beaucoup de problèmes concernant l'identification des participant-e-s. Il faudrait annuler la résolution qui a été prise par l'AGE. Les points qui ont été contestés par la mise en demeure sont légitimes. Toutefois, beaucoup d'administrateurs-trices ont affirmé qu'il faut rester à l'écoute de nos membres. L'assemblée générale a reflété l'expression de la volonté des membres. Le CA devrait rester à l'écoute de cette volonté exprimée. Il serait prudent d'avoir un avis juridique concernant le bien-fondé de la mise en demeure, tout en avançant dans la direction qui nous a été proposée par nos membres. Après les échanges sur la pertinence de la mise en demeure, considérant les défis techniques d'identification des membres sur la plateforme Zoom. Considérant qu'il est essentiel que les membres s'identifient comme tels pour exercer leurs droits : les résolutions suivantes ont été proposées :

Résolution n° 5

Proposé par Karine Denis

Appuyé par Stéphanie de Rego Clément

Que l'Aéliés ne reconnaisse pas la validité l'AGE du 30 avril 2020.

BATTUE À LA MAJORITÉ

Considérant les préoccupations reçues quant au déroulement de l'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2020 :

Résolution n° 6

Proposé par Karine Denis

Appuyé par Stéphanie de Rego Clément

Que le comité exécutif justifie son processus d'identification des membres de l'AELIÉS lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2020 dans une lettre adressée à tout membre qui l'interrogerait sur le sujet.

Adopté à l'unanimité

Résolution n° 7

Proposé par Karine Denis

Appuyé par Stéphanie de Rego Clément

Que l'AELIÉS reconnaisse publiquement les erreurs et difficultés rencontrées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2020.

Batue à l'unanimité

5.2. Campagne électorale

Résolution n°8

Il est proposé par : Nicolas Pouliot

Appuyé par : Jérémy Bernard

Considérant l'impossibilité de respecter les échéanciers des articles 64 et 65 des règlements généraux en raison de la pandémie Covid-19, que les élections de 2020 du comité exécutif soient considérées comme des élections générales et que, d'une part, la campagne électorale soit du 11 au 15 mai et, d'autre part, le vote en ligne soit du 16 mai au 22 mai 2020 à 12 heures (midi).

Adopté à l'unanimité

La présidence d'élection du comité exécutif, M. Miguel Levasseur informe le conseil d'administration que la session de présentation des candidats se fera en ligne. Après l'intervention de la présidence d'élection, Nicolas Pouliot a proposé les résolutions suivantes :

Résolution n°9

Il est proposé par : Nicolas Pouliot

Appuyé par : Josyane Turgeon

Que la soirée de présentation officielle des candidat-e-s soit organisée et diffusée en ligne et en direct et qu'elle inclut une période de questions ouvertes à tous les membres.

Adopté à l'unanimité

Par ailleurs, considérant l'impossibilité de respecter toutes les modalités de l'article 73 ;

Résolution n°10

Il est proposé par : Nicolas Pouliot

Appuyé par : Josyane Turgeon

Que la soirée de présentation officielle des candidat-e-s soit organisée et diffusée en ligne et en direct et qu'elles incluent une période de questions ouvertes à tous les membres.

Adopté à la majorité

5.3. Vote en ligne

Considérant l'impossibilité de respecter toutes les modalités de l'article 76 pour les élections 2020 du comité exécutif.

Résolution n°11

Il est proposé par : Nicolas Pouliot

Appuyé par : Josyane Turgeon

Que l'AELIÉS propose l'utilisation d'une plateforme commerciale de vote en ligne qui n'offre pas l'option «poste vacant» pour les postes ayant plus d'une candidature.

Battue à la majorité

Résolution n°11

Il est proposé par : Nicolas Pouliot

Appuyé par : Josyane Turgeon

Que l'AELIÉS débourse jusqu'à 1600 dollars pour l'utilisation de la plateforme commerciale de vote en Ligne OpaVote.

Adopté à la majorité

6. AFFAIRES NOUVELLES (VARIA)

Mathilde Trudel Ferland a félicité tout le monde pour la réalisation du CA de ce soir.

7. DATE DU PROCHAIN CA 10 JUIN 2020

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (23 HEURES 30)

Richenel Ostiné

Secrétaire général

Nicolas Pouliot

Président